

Aziz JELLAB

MISSION LOCALE ET SOCIALISATION DES JEUNES : QUELLES VALEURS POUR QUELLE INSERTION ?

« Il faut que les règles morales soient investies de l'autorité sans laquelle elles seraient inefficaces, mais à partir d'un certain moment de l'histoire, il ne faut pas que cette autorité les soustraie à la discussion, en fasse des idoles sur lesquelles l'homme n'ose, pour ainsi dire, pas lever les yeux. »

Émile Durkheim (1963) *L'éducation morale*. Paris, PUF.

Résumé : Pour nombre de jeunes, la sortie du système scolaire ne s'accompagne plus d'une entrée mécanique sur le marché du travail. Désormais, l'insertion professionnelle nécessite au préalable l'accomplissement d'un ensemble de démarches dont le contenu est irréductible à la seule acquisition d'une qualification ou compétence professionnelle. Le cas des jeunes fréquentant la Mission locale témoigne à la fois de cet écart temporel grandissant entre le circuit scolaire et le contexte professionnel, et de l'élargissement du champ de l'insertion. Celle-ci s'apparente également à un temps d'apprentissage et de socialisation dont il convient d'exposer les termes. Les recherches empiriques que nous avons engagées montrent comment l'insertion des jeunes comporte un volet moral et « pédagogique ». Si le jeune « doit élaborer un projet professionnel réaliste », « savoir gérer son temps » ou encore « devenir citoyen, autonome et responsable », il se trouve aux prises avec un apprentissage social et institutionnel qui, au-delà de sa légitimation officielle (notamment par le « marché du travail » et ses modalités sélectives), n'en exprime pas moins les ambiguïtés morales et idéologiques contenues dans le travail social sur l'insertion.

Mots clef : Jeunes - Mission locale - Insertion - Socialisation - Identité.

POUR INTRODUIRE : ENTRE LES JEUNES ET LE « MARCHÉ », LA MISSION LOCALE

L'exclusion sociale comme paradigme sociologique a donné lieu, ici et là, à un ensemble de recherches et de débats qui visent à penser les mécanismes sociaux et individuels intervenant dans cette forme anémique de rapport à la société. Mais, si la plupart des interrogations sociologiques relatives à l'exclusion et son envers supposé qu'est l'insertion ont pu en souligner le caractère complexe et composite (Paugam 1996), elles n'ont accordé que peu de place à ce qui s'intercale entre ces deux réalités, à ce qui semble s'instituer entre une exclusion au contenu diffus et une insertion réduite le plus souvent à sa composante professionnelle. Sans doute la très forte référence à la crise économique et à ce qui s'en suit comme crise sociale a-

t-elle largement contribué à orienter la réflexion sur « la fin du travail » (Rifkin 1996) et vers un point de vue qui repense « la question sociale » en évoquant la nécessaire lutte pour un « droit à l'insertion » (Rosanvallon 1995), et à redéfinir les politiques étatiques envers les « exclus », ces « valides invalidés par la conjoncture » (Castel 1995). Peut-on pour autant souscrire à l'idée que l'insertion professionnelle est la seule réalité qui puisse aujourd'hui définir l'identité des individus privés d'emplois ? Doit-on se résoudre à l'idée que l'exclusion professionnelle rime avec une exclusion sociale ? Si l'on prend la catégorie la plus touchée par le chômage, à savoir les jeunes, peut-on au regard de l'allongement de la durée séparant la sortie du système scolaire de la stabilisation professionnelle, considérer que ce public n'est pas inséré socialement sous prétexte qu'il n'est pas inséré professionnellement ? Que dire alors de ce « moratoire juvénile » (Galland 1991, Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger 1995) qui donne lieu à des expériences sociales jalonnées par l'exercice d'emplois précaires qui apparaissent comme précurseurs d'une insertion professionnelle à venir (Nicole-Drancourt 1994) ? Quelle place enfin tiennent les institutions dans ce moment séparant la sortie du système scolaire de l'entrée effective sur le marché du travail ?

Ces interrogations ont constamment jalonné nos recherches portant sur les jeunes fréquentant une Mission locale et ses antennes dans le Pas-de-Calais. Si la création des Missions locales en France, dès 1982, avait pour objectif princeps la lutte contre le chômage de la catégorie des 16-25 ans, l'accroissement du taux de jeunes privés d'emplois conjugué à la recomposition de leur profil scolaire et social (ils sont davantage diplômés et viennent d'un milieu familial souvent aux prises avec des difficultés économiques et identitaires) appelait à une interrogation au caractère « banal » : la Mission locale peut-elle être définie comme un cadre institutionnel se contentant de « mettre en correspondance » les offres d'emploi ou de formation et les demandes juvéniles ou, à l'inverse, n'y a-t-il pas lieu de conférer à cette institution le statut d'acteur, de régulateur de la demande et des opportunités qui, elles, tiennent à un « marché » tout autant économique que politique ? C'est dans le cadre de la seconde hypothèse que nous avons engagé nos recherches et investigations empiriques. Si l'attente d'une insertion professionnelle dépend de facteurs objectifs (tels le diplôme, le secteur de qualification, les opportunités économiques, dans le cadre d'une « reprise des activités »), elle tient aussi au type de rapport engagé avec la Mission locale, celle-ci ayant un degré d'appréciation du jeune, de son « identité » et de ses « conduites ». De fait, la Mission locale nous est apparue comme une institution de socialisation postscolaire, socialisation qui repose sur des « principes pédagogiques » à connotation morale, allant de l'incitation des jeunes à « définir un projet professionnel réaliste », à la nécessité de « devenir autonome et responsable », à « être citoyen », en passant par « l'apprentissage de la gestion du temps ». Ainsi désignée, la socialisation apparaît comme un ensemble d'injonctions normatives affichées face aux jeunes, ces derniers devant les assimiler et en faire un principe d'action lors de leur trajet d'insertion. Mais les 16-25 ans, catégorie hétérogène, réagissent différemment devant ces injonctions et optent pour des logiques d'actions dont la variété traduit bien le fait que la socialisation est aussi négociation

MISSION LOCALE : QUELLES VALEURS POUR QUELLE INSERTION ?

et transaction identitaire, opposant, grosso modo, des valeurs institutionnelles normatives à des « valeurs juvéniles » d'une autre nature.

QUESTIONNEMENT SOCIOLOGIQUE

L'une des plus récentes enquêtes, menée par l'INSEE, révélait que le chômage des jeunes a subi des recompositions, avec en toile de fond, des difficultés d'insertion chez ceux qui étaient mieux protégés, à savoir les diplômés. Parmi les jeunes actifs, on passe ainsi chez les 15-19 ans d'un taux de 12,1 % en 1975 à 26,2 % en 1994 ; chez les 20-24 ans, ce taux passe de 6,3 % à 27,7 % pendant la même période. Du coup, l'insertion professionnelle à la sortie du système scolaire n'étant plus mécanique, on convient que pour nombre de jeunes, le passage par des emplois précaires ne condamne pas forcément à la précarité et peut appartenir à l'emploi stable (Nicole-Drancourt et Roulleau-Berger 1995). Le caractère structurel du chômage des jeunes (et des adultes) a donné aux propos sociologiques une nouvelle orientation, moins critique et plutôt alarmiste. Délaissant le paradigme marxisant et la dichotomie Travail/Capital, les analyses s'attacheront à penser l'exclusion et son envers supposé, à savoir l'insertion¹. Tout se passe comme si la rareté de l'emploi et les difficultés d'accès au travail salarié stable nécessitaient d'opter pour une nouvelle perspective, celle qui confère à l'exercice d'une activité une valeur identitaire et un élément de « cohésion sociale » (Laville et Eme 1994). Du coup, la plupart des enquêtes et recherches sociologiques restent focalisées sur le volet professionnel de l'insertion, oubliant par là le quotidien d'une grande partie de jeunes, ceux qui, sous prétexte d'inactivité professionnelle seraient des exclus ! L'insertion, réduite à son aspect professionnel, il devient difficile de penser le rapport des jeunes à l'emploi, d'analyser les trajectoires des individus et de positionner la manière dont s'opère la transition vers le marché du travail. On peut ainsi légitimement s'interroger sur le rapport à l'emploi qui nécessite, au préalable, l'adhésion à la valeur « travail », l'insertion professionnelle impliquant la croyance (au sens weberien) en sa légitimité sociale. Mieux, il s'agit de considérer que l'insertion professionnelle n'est qu'une dimension parmi d'autres intervenant dans le lien jeunes/société ; elle s'intègre dans un trajet spatio-temporel que l'on peut identifier à un moment d'expérimentation et de construction identitaire. Le terrain de la Mission locale constitue un contexte *sine qua non* pour penser l'insertion des jeunes et ce qu'elle implique

¹ On retiendra cependant que les travaux de Bourdieu et Passeron (notamment *Les Héritiers* et *La Reproduction*) ont joué un rôle pionnier non seulement dans les recherches menées sur le système scolaire et son fonctionnement mais aussi sur les jeunes et leur rapport à l'emploi. Le texte, devenu classique, de Michel Pialoux (1979) tente de penser la précarité et inactivité juvéniles à la lumière de ces enseignements en insistant sur les logiques de domination et de reproduction perceptibles dans les périphéries urbaines. Depuis, les analyses de Bourdieu ont été complétées (et parfois remises en cause) par des approches nouvelles, donnant plus d'importance aux « acteurs » qu'aux « agents » (cf. Jellab 1997a).

comme rapport aux valeurs², à commencer par celles qui sont mises en exergue par l'institution et qui, finalement, constituent le prolongement des valeurs dominantes associées au monde du travail.

Le travail mené par la Mission locale face aux jeunes s'apparente à une socialisation d'un public dit « en manque de repères » et l'on ne peut saisir les enjeux sociaux d'une telle orientation institutionnelle que si l'on fait référence aux principes idéologiques qui président à son action. En tant que « correction de la socialisation primaire » (Berger et Luckman 1986), la « rééducation » des jeunes reste tributaire de deux facteurs essentiels : le rétrécissement du marché de l'emploi (qui génère un allongement de la durée de la jeunesse), les particularités du public qui, par son statut de « jeunes », est dit « en devenir » (« on les prépare à devenir adultes et citoyens »).

CONTEXTE ET DÉMARCHE EMPIRIQUE

Nous avons pris comme terrain d'investigation une Mission locale et ses antennes, implantées dans des communes du Pas-de-Calais. Accueillant quelques 7000 jeunes inscrits (sur une année, le nombre des nouveaux inscrits avoisine les 2000, contre environ 1800 « sortants »), cette institution offrait la possibilité de mener des observations et des entretiens auprès d'un public aux profils scolaires et professionnels variés. Hormis des entretiens avec des « chargés d'accueil » (ceux qui assurent directement l'accueil, aide et suivi des jeunes), avec des jeunes (ceux-ci étaient invités après leur rendez-vous avec le Chargé d'accueil à nous accorder un entretien) et des responsables (principalement la Directrice et le « chef de projet »), nous avons surtout opté pour l'observation de l'interaction engageant le public et les acteurs institutionnels. Penser l'interaction Jeunes/Chargés d'accueil, c'est inscrire notre regard dans une perspective sociologique qui pose le principe de l'irréductibilité du social à une réalité statique, cernable a priori ; il s'agit plutôt d'une optique qui considère que la réalité sociale se construit à partir du rapport dual où l'on assiste à des désaccords et à des arrangements (l'expression est de J.-L. Derouet), à des tensions et à des accords... L'interactionnisme symbolique comme point de vue sociologique développé en partie par Goffman (1973) trouve dans le terrain de la Mission locale un cadre approprié pour l'abord des transactions entre une instance normative et une demande juvénile spécifique. La distinction opérée par Goffman entre l'identité réelle et l'identité virtuelle s'avère opérationnelle face à notre terrain dans la mesure où la transaction Chargés d'accueil/Jeunes peut être productrice d'identité (au sens où le statut de chaque jeune est désigné à partir d'une « offre d'identité », Demazière 1992) et de catégorisation le plus souvent informelles. L'analyse du dis-

² Pour le sens commun comme pour l'idéologie politique (du moins, officiellement), la jeunesse ne tient pas seulement à une question de catégorie sociale ; elle incarne également des idéaux et des valeurs culturelles régulièrement vantées (la jeunesse s'oppose à la routine, à la « vieillesse » qui ne promeut pas le changement, etc.) cf. le remarquable article de Neyrand (1994).

MISSION LOCALE : QUELLES VALEURS POUR QUELLE INSERTION ?

cours engageant les deux protagonistes que sont le jeune et le Chargé d'accueil — la relation étant souvent duale — apparaît centrale dans cette perspective. Nous soulignons, cependant, que l'ordre interactionnel n'épuise pas toute la réalité observée : en effet, penser la socialisation juvénile à travers les contenus de l'échange Jeunes/Chargés d'accueil ne peut faire l'économie d'une référence aux modèles culturels et normatifs véhiculés socialement et qui sont partie prenante de l'idéologie institutionnelle.

Les entretiens auxquels nous avons assisté étaient différents quant à leur nature (premiers entretiens, entretiens à mi-parcours ou en fin de parcours), leur contenu (« projet professionnel », entrée en formation, obtention d'une aide financière... ou encore pour discuter de tout et de n'importe quoi » aux dires d'un jeune) et leur public (jeunes de faible niveau scolaire, jeunes moyennement ou assez diplômés, public vivant avec ses parents ou en ménage...).

UNE INSTITUTION « POUR LES JEUNES »

Créée en 1982, la Mission locale a le statut d'une association (loi 1901). Elle fonctionne sous la responsabilité d'un directeur. Elle est dotée d'un Conseil d'Administration — présidé par un élu — dans lequel siègent des représentants de différentes institutions et organismes ainsi qu'une équipe technique. La logique princeps du dispositif est de travailler en partenariat, ce qui est censé favoriser « la mise en œuvre des politiques locales d'insertion ». Le financement de la Mission locale est pris en charge par les communes concernées ainsi que par l'État. Des Chargés d'accueil (dits aussi Conseillers) assurent l'accueil et le suivi du public. C'est dans le cadre du partenariat intercommunal que les acteurs de la Mission locale assurent des permanences. L'objectif étant d'« être au plus près des jeunes » et d'« agir dans la proximité » (une directrice de Mission locale). Accueillir les jeunes, les aider à construire un projet professionnel, agir sur leur environnement en les encourageant à l'accès à l'autonomie, faire en sorte que les démarches conseillées aient du sens... telles sont quelques unes des actions menées par la Mission locale avec, comme principe préalable, une contractualisation des rapports avec les jeunes. L'aide institutionnelle, tout en étant orientée vers la (re)socialisation du public accueilli, est conditionnelle : « le jeune doit s'impliquer dans son parcours et vouloir s'en sortir ». Si les jeunes sont mis à contribution, c'est là la preuve que le travail social en Mission locale a intégré l'idéologie de l'acteur, supposé rationnel et capable de s'affranchir du poids de la structure.

Nous avons pu définir la socialisation institutionnelle comme un ensemble de préceptes moraux et éducatifs que la Mission locale tente d'inculquer aux jeunes. Elle définit ainsi, de manière plus ou moins formelle, les règles du jeu en posant comme principe préalable le nécessaire apprentissage et assimilation de conduites normatives (Jellab 1997b). Les logiques d'action que les jeunes manifestent et développent face aux injonctions institutionnelles rendent possible leur catégorisation identitaire, une catégorisation qui peut retentir sur la manière dont la Mission locale « gèrera » leur parcours.

LE TRAVAIL SUR LE PROJET PROFESSIONNEL : ENTRE LA QUÊTE D'UN EMPLOI ET LA SOCIALISATION

Le public accueilli par la Mission locale est composite. Ainsi, derrière la catégorie des 16-25 ans, on trouve une pluralité d'expériences et une multitude de situations. C'est surtout face aux jeunes de bas niveau de qualification qu'un travail de moralisation est mené par l'institution dans la mesure où ce public met plus de temps que les diplômés avant de s'insérer (il est dit « en contact avec la Mission locale » pour une durée moyenne de 8 ans !). Si les jeunes ne sont pas obligés de « pointer » (comme à l'ANPE), les Chargés d'accueil catégorisent néanmoins ceux qui viennent régulièrement et ceux qui « ne sont pas sérieux ». Au regard de l'insertion professionnelle à venir, trois axes sont privilégiés : la mise en œuvre d'itinéraires individualisés, la valorisation de la formation professionnelle par alternance et l'engagement des jeunes sur les circuits d'activités d'intérêt général. Mais davantage que le contenu des actions engagées par l'institution, ce qui qualifie en premier lieu la fonction de la Mission locale, c'est son statut de « lieu d'accueil privilégié pour des jeunes déroutés » (un Chargé d'accueil)³. L'entretien avec le jeune acquiert une valeur symbolique qui rompt partiellement avec le cadre antérieur de l'expérience scolaire dans la mesure où les propos tournent souvent autour de l'aspiration, des attentes et des difficultés rencontrées. Mais cette écoute n'est pas neutre ; elle donne à voir que l'accueil du jeune comporte une dimension sociale (au sens où Durkheim entendait « le fait social ») en ce que l'interaction engagée avec le Chargé d'accueil génère une alternance entre la contrainte et la liberté, entre les résistances (à commencer par l'attente nécessaire qui s'impose dès les premiers rendez-vous, « le jeune doit savoir que la solution à ses problèmes nécessite du temps ») et la verbalisation des attentes...

S'il est un thème qui tient une place centrale dans l'action de la Mission locale, c'est bien du Projet professionnel qu'il s'agit. Le travail sur le Projet professionnel vise deux objectifs : donner du sens au devenir (un sens constamment associé à l'entrée virtuelle sur le marché du travail) et entretenir le contact avec la Mission locale. L'idéologie du Projet trouve, dans la question du sens, une assise pratique en inscrivant le jeune, « acteur de son insertion », dans une perspective futuriste et longitudinale. Il s'agit de conférer du sens aux actions conseillées par la Mission locale et de ce fait, de légitimer les apprentissages et les valeurs censés être intériorisés par les jeunes. Il nous semble que l'inflation des discours sur le Projet (une inflation dans laquelle se retrouvent tant les praticiens du social, les chercheurs en sciences humaines que les pouvoirs publics) est symptomatique d'une société qui, perdant les appuis économiques assurés par le plein-emploi, incite les individus à se prendre en charge et à « assumer » les conséquences que tel ou tel choix amènerait.

³ Blöss écrivait déjà en 1987 (p. 57) : « Une part essentielle de la légitimité des Missions locales réside dans leur capacité à recevoir, écouter, “faire avec” la demande d'insertion, telle qu'elle est portée par les jeunes eux-mêmes, dans ses multiples aspects, ses incertitudes, ses silences, ses contradictions... »

MISSION LOCALE : QUELLES VALEURS POUR QUELLE INSERTION ?

Le discours et la pratique de la Mission locale illustrent cette nouvelle donne en optant pour une idéologie du Projet, comme si l'enjeu d'une construction d'un trajet d'insertion tenait à cette capacité de « se projeter » dans l'avenir ! C'est le « non-dit » de ce discours qu'il convient alors d'interroger : le projet est-il à penser dans son acception instrumentale — avoir un projet précis *pour* s'insérer — supposant une liberté de choix ou réfère-t-il à une contrainte qui place souvent les personnes les plus démunies devant cet impératif de donner du sens à leur devenir (que l'on pense par exemple aux salariés qui, suite à un licenciement économique, se voient incités à définir un projet professionnel) ? Sur un plan macrosociologique, la question du projet qui entretient un rapport d'immanence avec la crise économique, peut être rapportée à ce que l'on a qualifié de « retour du contractuel », idéologie qui confère une autonomie à l'individu : «... le contractuel suppose que l'individu se définisse non comme un ayant droit souverain, prétendant parler d'égal à égal avec la société, mais comme un être autonome, c'est-à-dire capable d'intégrer les attentes de la société et de mobiliser ses ressources propres pour jouer le jeu de l'insertion » (Donzelot 1996, 96). De fait, les jeunes doivent faire face à cette nouvelle réalité institutionnelle, celle d'un travail sur le Projet en tant que valeur individuelle et existentielle. Autour de la question du Projet, la Mission locale n'occulte pas le problème de l'insertion professionnelle ; elle intègre le Projet dans la construction du sens et, partant, légitime les apprentissages conseillés du fait de la proximité entretenue entre l'objectif professionnel et le marché de l'emploi.

Si le Projet acquiert une valeur sociale et normative (idéologique), c'est parce que la rareté de l'emploi et l'attente d'une insertion professionnelle virtuelle obligent la Mission locale, et partant, les jeunes, à « occuper » cette durée en construisant un itinéraire au contenu varié et à la finalité incertaine (ainsi en est-il de l'ambiguïté d'un discours institutionnel qui parle soit de Travail, soit d'Activité). Le Projet comme valeur cristallise une nouvelle donne, celle de la responsabilisation des individus et de leur implication : dans une société marquée par la rupture entre le sujet et le social, par « la distance » entre la culture et la subjectivité (Dubet 1994), c'est désormais aux acteurs de donner du sens à leur devenir, de se positionner par rapport aux institutions et aux valeurs dominantes. Mais cette rupture affectant l'unité du social (les phénomènes d'exclusion et de précarité en sont l'illustration) n'empêche pas la présence de mécanismes de contrôle et de « supervision » des individus, mécanismes dont participe la Mission locale. Si le Projet appartient à un registre qui englobe tout autant les stratégies d'accès au marché du travail que la socialisation des jeunes (rappelons que pour les jeunes de bas niveau de qualification, avoir un projet passe par l'accomplissement de plusieurs démarches qui équivalent à une véritable épreuve), il convient de voir en quoi cette socialisation trouve dans l'idéologie des Chargés d'accueil une assise permettant son maintien et sa légitimation.

Des entretiens menés avec les Chargés d'accueil, deux principes dominants prédominent. L'un, plus critique vis-à-vis du système économique et social, tend à imputer à la logique libérale la responsabilité de l'exclusion et phénomènes de ségrégation affectant les jeunes. L'autre, plus ou moins récurrent, réfère à l'environne-

ment familial et relationnel dans lequel nombre de jeunes vivraient et qui ne semblerait pas favoriser une possibilité de dépassement de « sa condition » d'exclu. De fait, les critiques vis-à-vis d'un laisser-faire parental associées à la revendication d'une « nécessaire rééducation » des jeunes transparaissent souvent dans les énoncés discursifs.

La remise en cause du « laxisme parental » et la référence au « manque de repères » chez les jeunes reviennent avec récurrence dans les propos des acteurs de la Mission locale. Ces productions discursives sous-entendent l'idée que la socialisation des jeunes, en tant que correction de la socialisation antérieure, s'affiche comme une « priorité » non pas pour des raisons « démagogiques » (pour faire de l'occupationnel, par exemple) mais plutôt par nécessité ! Le rapport Mission locale/Jeunes est un rapport de valeurs : en dénonçant une éducation parentale jugée « laxiste » (« c'est vrai, énonce une Chargée d'accueil, que l'on paie les conséquences de mai 68 »), l'institution justifie sa volonté de rééduquer les jeunes, en passant sous silence le fait que l'action sur les 16-25 ans est plus aisée qu'une intervention sur la logique du marché économique. De fait, l'abord de la socialisation institutionnelle des jeunes ne peut faire l'économie d'un regard critique, entendons par là, l'adoption d'une perspective analytique qui va au-delà des propos dominants (ceux que tient l'institution) en soulignant que la relation entre la Mission locale et son public est éminemment normative et idéologique.

Le travail institutionnel mené auprès des jeunes obéit à une logique de catégorisation sociale que l'on peut rapporter à l'idéologie dominante, celle qui combine à la fois les valeurs économiques et professionnelles, et les préceptes politiques. En effet, « rendre les jeunes responsables », et partant, répondre de manière favorable à ceux qui manifestent les signes attendus, c'est valoriser des normes de conduite transversales à plusieurs champs : la responsabilité est une valeur sociale dont les manifestations prennent aussi bien comme référence le contexte professionnel que le champ des rapports sociaux et politiques en général. Mais c'est aussi ce qu'on pourrait qualifier d'« arbitraire sémantique » qui participe de cette socialisation des jeunes. En effet, la polysémie des expressions permet d'élargir le champ recouvert par l'insertion : si le jeune devient « autonome », cela pourrait lui servir aussi bien pour l'entrée et maintien sur le marché du travail que pour « gérer les relations de tous les jours » (un Chargé d'accueil). Ainsi, autour de l'aide apportée aux jeunes en vue d'une stabilisation professionnelle s'élabore une réalité discursive et « pratique » (entendons par là le fait d'inciter le jeune à l'accomplissement d'un ensemble de démarches ayant un rapport direct ou indirect avec l'emploi et la formation) qui atteste de l'élargissement du champ de l'insertion : celle-ci est aussi sociale dans la mesure où son contenu rime avec la (re)socialisation en tant qu'action voulant « introduire » les individus dans un champ moral supposé mieux les préparer à la stabilisation professionnelle.

Les apprentissages que nous avons mis en évidence nous ont semblé tenir à une question de valeurs morales dans la mesure où leur contenu n'étant ni scolaire, ni à proprement parler professionnel, ils s'intègrent dans une optique qui confère davantage d'importance, dans un premier temps, aux formes de sociabilité qu'à

MISSION LOCALE : QUELLES VALEURS POUR QUELLE INSERTION ?

l'insertion professionnelle, à la « citoyenneté » qu'à l'exercice d'une activité. Si le jeune « doit être autonome », « assidu », « présentable » ou « ponctuel », c'est là l'illustration d'une volonté institutionnelle visant l'inculcation de valeurs productrices de signes de socialisation. Ces signes, produits par la relation duale, sont autant de « manières d'être » donnant à voir une identité et participant des « rites d'interaction » (Goffman 1973).

VALEURS INSTITUTIONNELLES ET TRANSACTIONS IDENTITAIRES

Notre recherche menée auprès des acteurs de la Mission locale nous a révélé combien la question de l'éducation et de la morale était des plus soulevées tant dans le discours que dans le rapport entretenu avec les jeunes. Si le système scolaire prenait partiellement le relais du milieu familial pour « éduquer » les jeunes, désormais, cette « fonction » revient également à la Mission locale, à cette exception près que la légitimation de ces pratiques « moralisatrices » prend comme référence le champ professionnel et ses valeurs. Instance de socialisation post-scolaire, la Mission locale incite les jeunes à accomplir un ensemble d'apprentissages dont les aspects moral et disciplinaire sont tangibles. Cette orientation dessine de nouveaux contours à l'insertion, témoignant par là d'une nouvelle forme d'encadrement juvénile. L'interaction Jeunes/Chargés d'accueil donne naissance à des catégorisations institutionnelles qui relient l'identité réelle du « public » à une identité « virtuelle ». Dire que tel jeune est « dynamique », que tel autre est « motivé » ou encore que « cette jeune se laisse vivre », c'est donner un statut identitaire à un public et partant, présupposer des chances d'insertion que lui offrent de tels attributs (ou signes de socialisation). Les récents travaux de Dubar (1991) tout comme ceux de Demazière (1992) permettent de donner une assise théorique à l'identité sociale telle qu'elle se construit au quotidien dans le rapport ou « transaction » engageant les acteurs et les institutions. Les jeunes reçus à la Mission locale acquièrent progressivement une identité sociale et institutionnelle dont le contenu combine tout autant le regard des chargés d'accueil que la manière dont les jeunes réagissent face aux injonctions (qui prennent discursivement la forme de « recommandations »)⁴. Le concept de *transaction* paraît approprié pour saisir le contenu de l'interaction, les tensions et accords qu'elle génère, les altercations et consensus... Cette transaction « à la fois externe et interne, institutionnelle et individuelle, objective et subjective [...] renvoie aux processus "d'attribution" d'une identité objective et au mécanisme d'« incorporation » de l'identité proposée par les individus » (Dubar 1991, 121). De fait, les entretiens engageant les chargés d'accueil et les jeunes donnent lieu à des tensions qui expriment un rapport de force entre une instance normative et une culture et mode de pen-

⁴ Nous avons dégagé, chez les jeunes, quatre logiques d'action : une logique de l'attente, une logique de l'engagement, une logique de la confrontation et/ou du retrait et, enfin, une logique de la transition. Ces différences tiennent surtout à l'hétérogénéité des jeunes, qu'elle soit scolaire, sociale ou situationnelle.

sée juvénile spécifiques. Nous avons observé à plusieurs reprises que le statut conféré par la Mission locale aux jeunes ne correspondait pas à la manière dont ces derniers se définissaient. Dire que tel jeune « n'est pas sérieux parce qu'il n'a pas été faire une Technique de recherche d'emploi » ne correspond pas à la manière dont le jeune se définit (« Je ne voyais pas, dit-il, ce qu'une énième réunion allait m'apporter ») ; du coup, la socialisation institutionnelle se heurte indéniablement à des résistances juvéniles (le plus souvent, ceux de bas niveau de qualification), qui ne sont que l'expression d'une altercation entre des valeurs normatives et des valeurs juvéniles parfois réfractaires à l'autorité. De fait, la relation Jeunes/Mission locale s'identifie à un rapport de valeurs et de « négociation identitaire » (Jellab 1997c). La légitimation des apprentissages sociaux par les exigences du marché de l'emploi exprime bien le statut social conféré à la valeur « travail » et dénote l'importance de l'adhésion aux modes de pensée dominants avant l'entrée effective dans la vie active. Si le travail reste une valeur princeps pour la plupart des jeunes interrogés, ses caractéristiques concrètes (spécificités des tâches, contraintes temporelles, rapport à la hiérarchie...) restent assez méconnues (comment peut-il en être autrement pour un public n'ayant pas d'expérience professionnelle et vivant parfois dans un milieu familial sans de relation régulière avec le marché de l'emploi ?). Ainsi, une part importante du travail institutionnel vise à « donner aux jeunes les éléments leur permettant d'avoir quelques notions relatives à l'exercice d'une activité professionnelle » (un Chargé d'accueil). Il s'ensuit que la socialisation des jeunes s'opère dans un espace-temps préalable à la stabilisation professionnelle, comme si l'accès à l'emploi nécessitait un temps intermédiaire pendant lequel les individus sont amenés à intégrer une « culture pré-professionnelle » posée institutionnellement comme passage obligé vers l'insertion.

Penser l'insertion des jeunes, c'est s'interroger sur leur socialisation qui, de par l'allongement de la durée séparant la sortie de l'école de la stabilisation professionnelle, a toutes les chances de « s'institutionnaliser ». Cette socialisation, telle qu'elle nous est révélée par le cas des jeunes fréquentant la Mission locale, s'apparente à une rééducation morale, légitimée par des valeurs dominantes et normatives⁵. On peut légitimement penser que cette socialisation s'intègre dans un moratoire juvénile qui équivaut à un temps d'expérimentation dans lequel les institutions sont de plus en plus partie prenante. Tout se passe comme si l'allongement de la scolarité se conjugait avec une prise en charge institutionnelle afin d'assurer une nouvelle forme de contrôle social d'un public à l'avenir professionnel incertain.

⁵ La crise de l'emploi ne remet pas en cause seulement la légitimité des institutions de socialisation post-scolaire. Elle retentit également sur le système scolaire lui-même accusé de ne pas préparer suffisamment les jeunes à la vie active. Sous couvert d'interrogation relative à l'adéquation Formation-Emploi, les chercheurs en sciences sociales donnent également « raison » à ceux qui s'interrogent sur les finalités fonctionnelles du système scolaire. Mais il serait hasardeux de considérer que le public scolaire ne confère pas un statut positif à l'école sous prétexte que celle-ci ne lui donne pas les moyens pour s'insérer professionnellement. Disons que les difficultés d'insertion chez les jeunes de bas niveau de qualification ont fortement contribué au rapprochement entre l'échec scolaire et le chômage.

MISSION LOCALE : QUELLES VALEURS POUR QUELLE INSERTION ?

La crise du marché de l'emploi donne naissance et légitime un travail moral sur l'insertion. Les valeurs sociales sont partie prenante de l'action de la Mission locale ; elles dessinent également les contours d'un apprentissage au caractère particulier et d'un nouvel axe de formation, celui de la préparation des jeunes à « la compétence sociale » (Dutrenit 1997).

Aziz JELLAB

Université d'Artois

Université de Picardie, CEFRESS

Bibliographie

- Berger P. & Luckmann T. (1966, trd. fr. 1986) *La construction sociale de la réalité*. Paris : Méridiens-Klincksieck.
- Blöss T. (1987) « Qualifier les jeunes : politique du social et pari du local » — *L'orientation Scolaire et Professionnelle* 1/4.
- Demazière D. (1992) *Le chômage en crise ? La négociation de l'identité de chômeurs de longue durée*. Lille : PUL.
- Donzelot J. (1996) « Les transformations de l'intervention sociale face à l'exclusion » } — in : S. Paugam (ed.) *L'exclusion : l'état des savoirs*. Paris : La Découverte.
- Dubar C. (1991) *La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles*. Paris : A. Colin.
- Dubet F. (1994) *Sociologie de l'expérience*. Paris : Le Seuil.
- Dutrenit J.-M. (1997) *La compétence sociale*. Paris : L'Harmattan.
- Goffman E. (1973) *Les rites d'interaction*. Paris : Minuit.
- Jellab A. (1996) « L'insertion sociale comme préalable à l'insertion professionnelle : le cas des jeunes fréquentant la Mission locale » — *L'Homme et la Société* 120.
- Jellab A. (1997a) *Le travail d'insertion en Mission locale*. Paris : L'Harmattan.
- Jellab A. (1997b) « La Mission locale face aux jeunes. Quelle socialisation pour quelle insertion ? » *Cahiers Internationaux de Sociologie* 102.
- Jellab A. (1997c) « Les logiques d'action juvéniles face à la Mission locale » — *Agora/Débats-jeunesses* 9.
- Laville J.-L. & Eme B. (éds) (1994) *Cohésion sociale et emploi*. Paris : Desclée de Brouwer.
- Neyrand G. (1994) « L'irrésistible ascension des valeurs juvéniles » — *Panoramiques* 16.

A. JELLAB

Nicole-Drancourt C. & Roulleau-Berger L. (1995) *L'insertion des jeunes en France*. Paris : PUF (QSJ).

Paugam S. (1996) *L'exclusion : l'état des savoirs*. Paris : La Découverte.

Pialoux M. (1979) « Jeunesse sans avenir et travail intérimaire : » — *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 27.